

Nouveau Conseil Municipal :



**un mandat
au service
des limayens**



Mme BOURÉ
1^{re} Adjointe au Maire
*Culture, Commémorations,
Coopération décentralisée.*



M. NEDJAR
Adjoint au Maire
*Aménagement du territoire,
Déplacements, Patrimoine
bâti, Gestion des risques.*



Mme SAINT AMAUX
Adjointe au Maire
*Développement et action
social, Accès aux droits,
Communication et nouvelles
technologies.*



M. Mpunga
Adjoint au Maire
*Cadre de vie (espaces publics),
Tranquillité publique,
Accessibilité.*



Mme COUTURIER
Adjointe au Maire
*Affaires générales, Logement
et habitat.*



M. BOUTRY
Adjoint au Maire
*Sports et loisirs, Vie associative,
Animations festives et vie des
quartiers.*



Mme BOCK
Adjointe au Maire
Petite enfance, Restauration.



M. MAILLARD
Adjoint au Maire
*Education pour tous, Politique
de la ville.*



M. ROUZIÈRE
Adjoint au Maire
Enfance - Jeunesse.

Sommaire du n° 250

Limay Bouge 4

Dossier 12

Portrait 18

Entreprise Commune 19

Agenda 20

Culture 22

Vie associative 23

Commerce 25

À votre service 26

Histoire locale 28

État civil 30

Lu dans la Presse 31

Limay information – Bulletin Municipal Officiel (BMO).
Hôtel de Ville – 5, avenue du Président Wilson 78520 Limay.
Directeur de la publication : Eric Roulot.
Adjointe au Maire à la communication : Servane Saint-Amaux.
Directeur de la Communication : David Reinhardt.
Rédaction : David Reinhardt. Tél. : 01.34.97.27.27 – d.reinhardt@ville-limay.fr.
Photos : Nathalie Godart.
Maquette : **FJD** 5 rue Édouard Branly – 78520 Limay.
Tél. : 01.34.97.50.90 – fjd.studio@gmail.com
Impression : Imprimerie LNI (Gennevilliers).
Tirage : 8500 exemplaires.





Ma devise: conjuguer gestion et action

Le soir du 23 mars, vous avez choisi de placer la liste que j'ai conduite en tête des résultats du scrutin municipal. Avec 52,18 %, nous avons obtenu la majorité des suffrages exprimés dès le 1^{er} tour.

Un vote qui exprime la confiance accordée par les limayens et la reconnaissance du travail accompli durant le dernier mandat. Ces élus, les vôtres, sont issues pour moitié de la société civile. Ceci marque une volonté manifeste de la majorité municipale d'associer les citoyens à la prise de décision. Durant les six prochaines années, nous associerons gestion et action pour résister à la pression d'une politique nationale d'austérité et libérale. Il s'agit de définir en commun dans le cadre

de concertations, les plans et moyens d'action de la politique municipale. Pour exemple en prélude à la restructuration du réseau de bus prévue pour septembre 2015, nous avons associé les différents citoyens limayens afin de mieux répondre à leurs aspirations en termes de fréquence et d'amplitude.

Le projet municipal 2014/2020 est le résultat d'un travail collectif

En cette période difficile pour les collectivités territoriales, il est plus qu'urgent que les élus soient proches des administrés afin de travailler sur des projets communs et surtout créer les

conditions d'une mobilisation citoyenne pour que le gouvernement revoit sa politique d'austérité. Une politique qui bride les villes dans leur développement et leur croissance. Nous nous refusons à Limay de faire de cette politique une fatalité.

Le projet municipal 2014/2020 est le résultat d'un travail collectif. Un projet ambitieux et réaliste. L'emploi, la prévention et la tranquillité, l'éducation, le vivre ensemble, le renforcement du service public de proximité.

Ensemble, nous donnerons de la force à vos projets, la force de faire de Limay une ville moderne, populaire et profondément humaine.

Votre Maire
Eric Roulot

Le Banquet des anciens : Un beau moment de réjouissance

Le dimanche 16 mars, sur invitation de la municipalité plusieurs seniors de la ville (70 ans et plus) se sont retrouvés pour partager un bon moment au gymnase Guy Môquet.



Cérémonie du 19 mars : Un moment de recueillement

Plusieurs élus dont le Maire et des représentants des associations patriotiques ont déposé des gerbes devant le monument aux morts de Limay. En mémoire de victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le port altier, la démarche sereine, les porte-drapeaux ont donné le ton de la cérémonie du 19 mars à Limay. Formant un cercle devant le monument et en face des élus, ces derniers ont rendu solennel ce moment de recueillement. Plusieurs associations patriotiques

(la Fédération Nationale des Anciens combattants en Algérie, l'Association Républicaine des Anciens Combattants et victimes des guerres, l'Association des Anciens Combattants Prisonniers de



Guerre) ainsi que plusieurs élus dont le Maire étaient présents. « En cette journée nationale, nous rendons un hommage solennel à toutes celles et ceux qui furent victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Victimes de combat, victimes civiles, victimes de tragédie, de déchirements qui ont marqué à tout jamais l'histoire des deux rives de la Méditerranée » s'est exprimé Eric Roulot reprenant le message de Kader Arif, ministre délégué en charge des anciens combattants.

Comités des Fêtes de Limay : Une nouvelle présidente élue

L'association qui organise de nombreux événements festifs a tenu son assemblée générale le 7 février dernier. Une rencontre qui a vu l'élection d'une nouvelle équipe.

Line remplira pas. Jean Luc Maisonneuve, a passé la main lors de l'AG du comité de fêtes. Ce dernier bien connu et présent dans l'organisation de plusieurs manifestations limayennes (foire-à-tout, marché de Noël) a laissé la place à Véronique Falcao, élue présidente. Cette dernière sera donc aidée dans sa nouvelle tâche par Luc Blehaut en qualité de trésorier et Chantal Santus comme secrétaire.



Lors de son rapport d'activité, Jean Luc Maisonneuve a signalé que les prévisions de dates pour les prochaines manifestations organisées par le comité des fêtes sont arrêtées et que la trésorerie était suffisante pour faire face aux dépenses inhérentes. Nonobstant l'élection d'un nouveau bureau, il a été souligné la nécessité de l'étoffer. Une réunion s'est tenue à cet effet le 21 février.

Alligator Land, une nouvelle aire de jeux à Limay

Depuis le samedi 15 février, dans la ZAC des Hauts reposoirs, s'est installé Alligator Land : une aire de jeux géante d'une surface de 1200 m².

Un décor féerique pour des familles heureuses. Des plus petits aux plus grands, c'est le sourire aux lèvres et les yeux émerveillés, que les nombreux visiteurs découvrent Alligator Land, une nouvelle aire de jeux géante installée dans la ZAC des Hauts reposoirs. « C'est un nouveau concept dans le Mantois » nous déclare fièrement la gérante de la structure.

Le complexe comprend de nombreux labyrinthes et des piscines à balles mais égale-

ALLIGATOR LAND

ZAC des hauts Reposoirs – 7 rue des carrières 78520 Limay

Téléphone : 01.30.94.44.12

Mail : alligatorland@orange.fr

Ouvert aux enfants de 0 à 12 ans (aire de jeu spécial bas âge)

Horaires d'ouverture :

Mardi et Vendredi : 16h – 19h

Mercredi – samedi – dimanche : 10h – 19h

Vacances scolaires Zones B et C : 10h – 19h

Tarifs :

Moins de 1 an : gratuit

De 1 à 12 ans : 9,90 €

Adulte, parent, accompagnateur (Présence obligatoire) : gratuit

Accès WIFI – 50 places de parking

ment trois salles anniversaires. « Une cafétéria est également à disposition pour un café, un petit creux ou bien un déjeuner complet sur place. Les parents peuvent se détendre ou encore surfer sur internet via le wifi à disposition » ajoute la gérante.

L'espace accueille également de nombreux centres de loisirs et aérés des villes avoisinantes, des établissements scolaires, des entreprises, des instituts médicaux éducatifs et diverses associations.

Rythmes scolaires : Le Maire de Limay a déposé une pétition à la sous-préfecture

Eric Roulot et une délégation d'élus limayens se sont rendus le vendredi 28 février à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie. Il y a déposé les 500 premières signatures enregistrées pour la pétition demandant la pérennisation des aides financières de l'état aux collectivités dans le cadre de la réforme.

La démarche des élus limayens a porté ses fruits. Partis à la rencontre de la population, ils ont enregistré 500 signatures dans le cadre de la pétition, réclamant la pérennisa-

tion du soutien financier du gouvernement aux collectivités territoriales suite à la réforme des rythmes scolaires.

À Limay, la nouvelle répartition du temps scolaire-périscolaire sera mise

en place à la rentrée 2014-2015. Les élus ont décidé de se laisser une année de réflexion et de concertation afin de pouvoir œuvrer au mieux dans l'intérêt des élèves. Tous les acteurs éducatifs locaux ont été mobilisés pour mettre en place un projet éducatif répondant aux besoins des jeunes limayens.

Une démarche qui mobilise la population limayenne

Cette nouvelle responsabilité, qui revient désormais à la commune, exige cependant de mobiliser des ressources financières très importantes, dans un contexte de baisse conséquente des dotations de l'Etat aux collectivités locales.

Il est donc impératif que l'état pérennise son soutien financier aux différentes communes. Une démarche qui mobilise au travers de la pétition, la population limayenne et par ricochet les élus locaux qui espèrent trouver un écho favorable auprès de l'autorité que représente le sous-préfet, qui transmettra à qui de droit.



De jeunes limayens tournent un remake de la marche des droits civiques

Les élèves de Terminale de la classe option cinéma du Lycée Condorcet tournent un film sur les lois ségrégationnistes.

C'est l'histoire fictive d'une limayenne noire, Georgia Williams qui est mise en prison, pour être rentrée dans un magasin interdit aux personnes de couleurs. Nous



sommes en 2014, et 51 ans après la marche des droits civiques conduit par Martin Luther King à Washington. Cette démarche historique a inspiré Melissa et Marjorie, 2 élèves de Terminale de la classe option Cinéma du Lycée Condorcet, qui ont choisi d'en faire le thème de

leur court-métrage (10 minutes). Sur le terrain vague à proximité du Mc Donalds, les apprentis cinéastes sous la direction de leur professeur Gaelle Casellatto et de l'acteur Abel Jafri (la Passion du Christ, 3 zéros, les rois mages...), ont répété et tourné les séquences du film. « Moteur, action... ça tourne » pouvait-on entendre, dans une ambiance studieuse et bon enfant.

Forum de la parentalité : 4 jours d'échanges et de rencontres

La deuxième édition s'est tenue du 5 au 8 mars à la salle municipale. « Savoir dire non pour mieux protéger son enfant » tel était le thème du 2^e forum de la parentalité de Limay.

Organisé du 5 au 8 mars à la salle municipale, le colloque avait pour but de sensibiliser l'ensemble des familles, les professionnels de l'enfance sur le cadre législatif. Il s'est décliné par la tenue de multiples tables rondes : notamment celle intitulée « regard sur l'autorité » animés conjointement par M. Nazo de la police nationale et des acteurs

éducatifs (du Conseil Général des Yvelines et de l'association Apsy). Les quatre jours furent également marqués par le déploiement d'une ludothèque géante et l'organisation d'un théâtre interactif (proposé par la compagnie Etincelle Bouillasse et le psychanalyste Jacky Rogues). Hassna Moummad, la coordinatrice de la Parentalité à la mairie de Limay dresse un bilan largement « positif » du forum. « Nous avons eu des taux de fréquentations appréciables. Trois écoles élémentaires dont six classes ont participé aux tables rondes. Un grand nombre d'assistantes maternelles libérales et de la crèche familiale étaient présentes » s'est-elle exprimée. « Quant aux parents, ils sont repartis du forum avec des connaissances supplémentaires » conclut Hassna Moummad.



Education civique: le Maire a reçu une classe de CM2

Le 14 mars, Eric Roulot a reçu les élèves de l'école primaire Henri Wallon.

« **Q**u'allez vous faire lors de votre prochain mandat ? » lance sans fard Mohamed Amine, 10 ans. Les questions se succèdent et le Maire répond aux attentifs élèves de la classe de CM2 de l'école primaire Henri Wallon, conduite par leur maîtresse, Mme Le Fillâtre. Dans la salle du conseil, Eric Roulot assis en face des élèves, explique le rôle et le fonctionnement de l'exécutif municipal. Un exercice qu'apprécie particulièrement l'édile. Cependant, quand il est interpellé sur les avantages et les inconvénients de sa fonction, Eric Roulot hoche des épaules et répond : « J'aime ce que je fais, être au service des autres. C'est ce qui me rend heureux. Malheureusement ma fonction ne me permet pas d'être assez présent auprès de mes

enfants. Il faut être disponible tôt le matin et rentrer tard le soir ». S'en suit des explications sur les impôts locaux aux jeunes administrés.

« Avez-vous appris de notre échange » ques-

tionne le Maire. Un « oui » en chœur, fait office de réponse. Après la discussion, l'édile montre aux élèves de CM2 son bureau et sa fameuse écharpe d'élus. Un beau moment d'éducation civique.



Le club de la joie de vivre: l'association fête ses 40 ans

L'association qui réunit les retraités et préretraités de la ville de Limay, tenait le lundi 10 février son assemblée générale annuelle. Un événement qui coïncide avec les quarante années d'existence du club.

« 40 ans c'est pour un homme la force de l'âge, pour une femme le plein épanouissement. Comme j'aime à le répéter « La joie de Vivre » se porte plutôt bien et les nouvelles données technologiques ne lui font pas peur » a formulé chaleureusement Nicole Primard, présidente de l'association dans son discours d'ouverture.

Symbolique de l'histoire, le club qui a vu le jour dans les locaux du foyer Marie Baudry, réintègrera celui-ci le 15 février prochain, suite à la rénovation du bâtiment. Fondé en 1974 sur l'initiative de Maurice Quettier et la bien-nommée Marie Baudry, le club a investi les locaux des anciens bains douches municipaux. Les bureaux furent donc utilisés pour la

détente et la restauration des adhérents de l'association. Le 3 janvier 1974, une assemblée générale s'est tenue pour approuver les statuts préparés par Mme Baudry et Maurice Quettier, devenu par la suite président d'honneur du club.

Lors des premières années, plusieurs ateliers furent mis en place : couture, broderie, crochet, pyrogravure. Toutes les activités étaient autofinancées. Ensuite, la pratique sportive s'invita dans l'agenda des adhérents (gymnastique, natation). En 1982, un groupe de marcheur se constitua sous l'impulsion de Jacqueline Vignes et Micheline Quettier. Au cours de cette même année, sur proposition de Maurice Quettier, devenue Maire, le Conseil municipal dénomma le

foyer du nom de « Marie Baudry ». Cette dernière fut la première femme élue de Limay. Ancienne directrice de l'école maternelle Ferdinand

Buisson, elle fut présidente du club de la Joie de Vivre jusqu'en 1993. Ensuite se succédèrent cinq présidents jusqu'à l'élection en 2012 de Nicole Primard.

Cure de rajeunissement des statuts et du règlement intérieur

L'assemblée générale de 2013 a permis d'adopter de nouveaux statuts, légèrement aménagés. « Ils avaient été écrits à la création de notre association en 1974, depuis quelques articles n'étaient plus dans l'air du temps, c'est normal après 40 ans de vie de notre club » a argumenté Nicole Primard.

Les nouveaux textes prévoient donc le changement de la durée de mandat des membres du conseil d'administration. Le CA était élu pour 4 ans et renouvelé par moitié tous les deux ans. Désormais, les 15 membres seront élus pour un an par l'AG et seront rééligibles par un vote des adhérents.

Un nouveau règlement intérieur a été également adopté. L'association qui compte plus de 200 membres effectue ainsi sa cure de rajeunissement.



La restructuration du réseau de bus sur la rive droite: Une nouvelle étape franchie

Le mercredi 29 janvier le Maire de Limay a participé à une réunion importante avec la CAMY et le STRDV (Syndicat des Transports de la Rive Droite Vexin) au cours de laquelle le cahier des charges, fixant les orientations du nouveau réseau bus d'agglomération, a été transmis aux entreprises de transports assurant aujourd'hui la desserte rive gauche/rive droite.

Les différents protagonistes auront à vérifier la faisabilité technique de la mise en œuvre des propositions réalisées par les élus des deux rives et à chiffrer financièrement le coût de cette restructuration. « Le cahier des charges comporte un scénario 2 qui sera également étudié par les transporteurs. Ce scénario 2 correspond aux demandes particulières réalisées par Limay et le STRDV » explique Eric Roulot.

Le passage d'un réseau de rabattement à un réseau d'agglomération

Ce projet de nouveau réseau de bus prévoit une meilleure qualité de service et « le passage d'un réseau de rabattement vers la gare de Mantes à un vrai réseau d'agglomération desservant les points d'intérêts les plus fréquen-

tés » précise l'édile Limayen. Le projet validé par les élus des deux rives sera ensuite présenté au STIF (syndicat des transports d'Ile de France) qui vérifiera que ces propositions s'inscrivent dans les recommandations du STIF et qui déterminera le niveau de sa participation financière. « Nous ambitionnons une mise en œuvre pour septembre 2015 » conclut le Maire.

Rénovation du foyer Marie Baudry: un nouveau lieu de vie et de rencontre à Limay

Le 15 février dernier, le bâtiment entièrement rénové a été inauguré en présence des élus et des membres de diverses associations limayennes.

Des travaux qui ont duré 10 mois et coûté plus d'un million d'euros (dont 919 162,20 euros ont été financés par la ville). Construit en 1933, l'établissement fut utilisé à l'origine comme bains douches. Fréquenté jusqu'en 1969, la municipalité décide alors de le fermer en raison de la baisse de sa fréquentation due à la construction de nombreux logements sociaux équipés de salle de bains.

Les locaux furent rénovés sous l'impulsion de Marie Baudry, adjointe aux affaires sociales de 1959 à 1965 (mandat d'Edouard Fosse). Le rez-de-chaussée est alors transformé en « foyer-restaurant », une cantine pouvant accueillir 40 personnes. Quant aux services sociaux (aide sociale et logement), ils intègrent le 1^{er} étage, dans l'attente de la construction de l'actuel Hôtel de ville.

Un bâtiment qui accueille plusieurs associations

En 1982, le Conseil municipal décida de dénommer le foyer qu'on surnommait communément foyer du 3^e âge du nom de Marie Baudry. « Le projet de rénovation a été élaboré avec les associations utilisatrices du foyer pour répondre au mieux à leurs besoins. Je tiens à saluer aujourd'hui ce travail réalisé en commun » a précisé le Maire, Eric Roulot dans son discours.

Le bâtiment rénové est composé de 4 salles d'activités (2 au sous-sol, 2 au rez-de-chaussée), de 3 bureaux au premier étage, d'un accueil au rez-de-chaussée avec vestiaire. Il sera destiné à accueillir diverses associations: le Club de la joie de vivre le patchwork, Peuple d'Ici et d'ailleurs, la Société d'Etudes des Sciences Naturelles du Mantois Vexin (SESNMV) et le Secours catholique.

« Les discussions restent bien évidemment ouvertes pour accueillir d'autres associations souhaitant occuper ces locaux » a expliqué le Maire.



Les locaux rénovés furent inaugurés le 5 janvier 1974 par le maire de l'époque Jean François Mouret. À la même période, Marie Baudry crée le club de la « Joie de Vivre » qui met en place activités physiques, culturelles, divertissement et des voyages en direction des seniors.

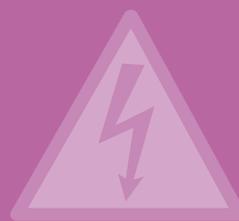
Finances: Une baisse de 5 % des dépenses publiques à Limay

Dans un contexte économique difficile, les services municipaux ont réduit les frais. Sur l'exercice 2103, on constate une baisse des dépenses de fonctionnement de 5 %.

Où trouver les 50 Mds€ d'économies de dépenses publiques promises d'ici à la fin du quinquennat? Un début de réponse se profile. Le gouvernement selon toute vraisemblance s'apprête à réduire fortement les subventions versées par l'Etat aux collectivités territoriales (mairies, départements et régions). À Limay, le couperet devrait se traduire en 2014 par une baisse de 6,84 % des dotations globales de fonctionnement. Il faut également ajouter à cette baisse des revenus communaux, une diminution des compensations des exonérations fiscales de 10,84 %. À Limay après la suppression de la taxe professionnelle et l'exonération de la taxe foncière dans la zone portuaire, la baisse des recettes fiscales à Limay est un secret de polichinelle. Cependant en cette période de récession, la municipalité a choisi de montrer l'exemple en réduisant ses propres dépenses. Des économies qui se traduisent par une baisse des dépenses publiques de 5 % sur l'exercice 2013.



Limay: Le Maire prend un arrêté interdisant les coupures d'énergie



L'électricité, un produit de première nécessité.

S'appuyant sur cette assertion, Eric Roulot a pris le 18 mars un arrêté municipal interdisant les coupures d'énergie sur le territoire de la commune de Limay. L'élu considère que « les personnes faisant l'objet de coupures de gaz et d'électricité sont inévitablement contraintes de recourir à des expédients de remplacement qui comportent des risques graves d'incendie ou d'intoxication ». À ce titre, Eric Roulot s'oblige à user

de ses pouvoirs de police pour prévenir le risque d'accidents mortels susceptibles de résulter des coupures d'énergie.

Même s'il ne peut édicter de règles de portée générale ayant un caractère législatif, il n'en est pas moins en pouvoir et en devoir de prévenir le risque avant qu'il ne soit constitué.

Il est à rappeler que le CCAS de Limay a aidé en 2013, 256 familles au titre de l'allocation énergie.

L'arrêté:

Avant toute coupure d'électricité ou de gaz sur le territoire de la commune pour impayé, le fournisseur devra, dès que l'éventualité lui en apparaîtra, s'assurer auprès du Maire de ce qu'ont été ou soient prises par quiconque peut y concourir toutes les mesures permettant d'éviter cette coupure ou de pallier les risques qu'elle impliquerait.

Elections Municipales: Eric Roulot élu dès le 1^{er} tour

La liste « Pour Limay continuons ensemble » a recueilli 52,18 % des suffrages exprimés.



De nouveaux élus pour six ans. À l'issue du dépouillement à Limay, la liste « Pour Limay continuons ensemble » a obtenu 2 508 voix, soit environ 52,15 % des suffrages. Elle devance celle conduite par Pierre Yves Challande, la liste « Agir pour Limay » qui a recueilli

1 489 voix, soit 30,98 % des suffrages. La liste « Construisons Limay autrement » n'a pu obtenir que 809 voix, soit 16,38 % des suffrages.

La nouvelle majorité municipale se compose de 27 élus dont 9 seront présents au conseil communautaire. Au sein de l'oppo-

sition, nous retrouverons 2 élus socialistes dont 1 ira au conseil communautaire et 5 élus divers droite dont deux pour le conseil communautaire.

Le 1^{er} conseil municipal de la nouvelle équipe élue s'est tenu le samedi 29 mars à 11h.

Le Maire et ses fonctions

En France, le Maire bénéficie d'une "double casquette" puisqu'il est à la fois un agent de l'Etat et un agent de la commune en tant que collectivité territoriale.

Les pouvoirs et devoirs des maires sont notamment définis par le Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Ces responsabilités sont les mêmes quelle que soit l'importance de la commune et de ses services.

Les signes distinctifs de cette fonction sont le costume officiel que les maires doivent obligatoirement porter lors des cérémonies publiques, l'insigne officiel des maires aux couleurs nationales, dont le port est facultatif et l'écharpe tricolore dont le port est obligatoire dans certaines circonstances.

Fonctions en tant qu'agent de l'Etat

Sous l'autorité du préfet, le Maire remplit les fonctions administratives suivantes :

- la publication des lois et règlements
- l'organisation des élections
- la légalisation des signatures.

Il peut être chargé de l'exécution des mesures de sûreté générale.

Il remplit aussi des fonctions dans le domaine judiciaire sous l'autorité du Procureur de la République : il est officier d'état civil (pouvant célébrer les mariages civils) et officier de police judiciaire.

Il dispose d'une fonction judiciaire civile, qui lui donne le droit de recevoir des actes authentiques au nom de la République française.

Fonctions en tant qu'agent de la commune

Le Maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce conseil.

Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, et gère le patrimoine.

Certaines compétences dans des domaines très divers lui sont déléguées par le conseil municipal, auquel il doit ensuite rendre compte de ses actes.

Il peut aussi, conformément à la loi du 13 août 2004, subdéléguer à un adjoint ou à un conseiller municipal les attributions qui lui ont été confiées par délégation.

Cette fonction comporte également des pouvoirs propres en matière de police administrative.

Le Maire est chargé de maintenir l'ordre public, c'est-à-dire le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique et dispose d'une large compétence en matière de police municipale.

Il est aussi le chef de l'administration communale et le supérieur hiérarchique des agents de la commune.

En matière d'urbanisme, il délivre au nom de la commune les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.

Par ses arrêtés municipaux, il peut réglementer la circulation, le stationnement, la baignade et la navigation sur sa commune ou encore prescrire des travaux en cas de mise en danger de la population ou de l'environnement.

Elections municipales du 23 mars 2014



Résultats.

	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Construisons LIMAY autrement	% de suffrage pour la liste	Agir pour LIMAY	% de suffrage pour la liste	Pour LIMAY Continuuons ensemble	% de suffrage pour la liste
Hôtel de Ville	957	531	24	507	84	16,57 %	150	29,59 %	273	53,85 %
Restaurant Ferdinand Buisson	958	511	23	488	81	16,60 %	179	36,68 %	228	46,72 %
Maternelle Jean Macé	877	476	24	452	56	12,39 %	161	35,62 %	235	51,99 %
Maternelle Zulmée Carlu	680	385	16	369	47	12,74 %	184	49,86 %	138	37,40 %
Maternelle Maria Montessori	885	460	27	433	96	22,17 %	88	20,32 %	249	57,51 %
Bois aux Moines	885	420	24	396	49	12,37 %	127	32,07 %	220	55,56 %
Salle polyvalente Kergomard	1049	552	26	526	102	19,39 %	151	28,71 %	273	51,90 %
Maternelle Henri Wallon	659	311	16	295	79	26,78 %	47	15,93 %	169	57,29 %
Les Hauts de Limay	609	302	13	289	39	13,49 %	99	34,26 %	151	52,25 %
Restaurant scolaire Jean Macé	675	374	17	357	54	15,13 %	104	29,13 %	199	55,74 %
Restaurant scolaire Jules Ferry	770	431	24	407	58	14,25 %	149	36,61 %	200	49,14 %
Restaurant scolaire Henri Wallon	726	297	10	287	64	22,30 %	50	17,42 %	173	60,28 %
TOTAL	9730	5050	244	4806	809	16,83 %	1489	30,98 %	2508	52,18 %



Démocratie participative: Les Limayens au cœur de la vie municipale

Lors de son intervention durant le conseil d'investiture, Eric Roulot a affirmé la volonté de la majorité municipale d'associer les Limayens aux prises d'initiatives et décisions les concernant lors du mandat qui s'ouvre.

Les nouveaux adjoints au Maire seront chargés de la mise en place et de l'animation des commissions et de groupes de travail sur les différentes problématiques de la vie locale. Ces collectifs seront mis en place dès le 2 trimestre 2014 et opérationnels à la rentrée.

Rôle et compétence du conseil municipal

La commune demeure la plus ancienne des collectivités locales. Elle est devenue un pilier de la démocratie en France. Elle est d'une diversité sans égale, de la commune rurale à la commune de plusieurs milliers d'habitants, elle adopte un fonctionnement équivalent.

Sous la Révolution, le principe d'organisation administrative de la France touchera la commune et verra un principe de philosophie politique: " seule l'élection peut permettre de désigner les détenteurs du pouvoir communal ". Il y aura une commune par ville ou paroisse " prévoira le décret du 14 décembre 1789. La constituante constatera ainsi l'existence de 44 000 communes. La commune que nous connaissons aujourd'hui est née avec la loi du 5 avril 1884 dite " loi municipale " qui fera de la commune une collectivité décentralisée.

Deux principes fondamentaux fondent cette loi.

Le premier définit la compétence de la commune:

"Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires du ressort de la commune." (art. L 2121.29 du CCT)

Le second assoit la liberté de la collectivité et donc renvoie le pouvoir de tutelle à un pouvoir de contrôle et non de direction.

Ainsi quatre caractéristiques découlent de ses principes:

- le conseil municipal est élu au suffrage universel direct,
- l'exécutif de cette entité est élu par le conseil municipal, et le Maire dispose du pouvoir de réglementation,
- l'Etat n'a seulement qu'un rôle de tutelle juridique,
- les ressources de la commune lui donnent autonomie financière.

La composition du conseil municipal:

Le conseil municipal est, à côté du Maire, l'autre autorité administrative communale. Il constitue l'assemblée représentative de la commune. Son organisation est caractérisée par une certaine souplesse. Sa composition a été modifiée

par les textes de la loi de décentralisation de 1982.

Les conditions pour être élu:

Les conditions pour être élu conseiller municipal sont assez nombreuses:

- avoir 18 ans révolus (sauf maire – 21 ans révolus, art. L 2122.4 du CCT),
- avoir satisfait aux obligations du service national,
- avoir un certain lien avec la commune (être électeur dans la commune où être inscrit au rôle des contributions directes au 1^{er} janvier de l'année en cours).

Il existe des situations qui sont considérées comme des causes d'inéligibilités voire d'incompatibilité avec le mandat de conseiller municipal (art. L230 et s. du Code Electoral).

Ne sont pas éligibles dans le ressort où ils exercent leurs fonctions:

- les préfets, sous-préfets, secrétaires généraux,
- les magistrats de la Cour d'appel,
- les membres des tribunaux administratifs,
- les magistrats des tribunaux de grande instance et d'instance,
- les fonctionnaires des corps actifs de police,
- les comptables communaux et les entrepreneurs de services municipaux,
- les employés de préfecture et de sous-préfecture (directeurs et chef de bureau),
- certains agents territoriaux, agents des communes, directeurs généraux...

L'inéligibilité empêche l'élection alors que les incompatibilités ne l'empêchent pas mais doivent cesser dans un certain délai qui suit l'élection.

Il y a incompatibilité avec les fonctions de:

- préfet,

- fonctionnaire de certains corps actifs de la police,
- conseiller municipal dans une autre commune (délai de dix jours pour opter entre les deux si élection commune),
- incompatibilité liée à la parenté ou à l'alliance. Dans les communes de plus de 500 habitants, les ascendants, descendants, les frères et sœurs ne peuvent être simultanément membre du même conseil municipal sauf dans les communes ou les conseillers sont élus par arrondissement (Loi 23 décembre 1980).

Le fonctionnement du conseil municipal

Les commissions municipales et extra municipales:

Le conseil municipal s'organise en commissions (art 2121.22 du CCT). Leur nombre est très variable d'un conseil à l'autre. Elles sont en général composées à la proportionnelle. Il existe presque toujours une commission des finances, de l'éducation, de la solidarité, de l'urbanisme, de la culture.

Elles correspondent aux compétences de la commune.

Leurs appellations sont libres et décidées par la majorité municipale en fonction de la politique globale souhaitée.

Elles sont bien souvent présidées par un adjoint dont la délégation correspond aux thèmes de la commission.

Il existe parfois des commissions extra municipales où l'on associe les habitants à l'étude de tel ou tel dossier d'importance. Ces commissions émettent des avis.

Les séances du conseil municipal:

Elles sont publiques et périodiques. Une par trimestre, sur convocation du Maire trois jours avant la séance du conseil au domicile des conseillers municipaux. Les décisions sont prises

à la majorité absolue des suffrages exprimés et sont ensuite rédigées puis affichées à la porte de la mairie. Un procès-verbal des séances est, également rédigé et mis à la disposition du public, sur sa demande.

Les compétences du conseil municipal :

L'article 61 de la loi de 1884 prévoyait : "Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune".

Cette définition des compétences n'a toujours pas été modifiée (art 2121.29 du CCT). Elle est générale dans son libellé mais pas dans sa réalité. Il est bien clair, par exemple, que le conseil municipal ne peut

lever une armée... Certaines compétences demeurent du rôle de l'Etat.

Les délibérations sont prises à la majorité. Les avis sont donnés en vertu des textes qui le prévoient.

Les vœux sur " tous les objets d'intérêt local " sont votés à la majorité.

Les délibérations ont un caractère :

Administratif et financier :

Le conseil municipal vote le budget (art. 2311.1 et s.) et décide des emprunts à contracter, procède aux changements d'affectation des propriétés communales, décide des tarifs des droits de voirie, de

stationnement, des acquisitions d'immeubles, de dénominations des rues et places etc..

Économique et social :

Les communes peuvent accorder des aides financières directes ou des aides indirectes.

La commune peut créer des services sociaux supplémentaires. Elle peut avoir une action en matière culturelle d'éducation (entretien - réparation - construction des écoles primaires) touristiques... Souvent ces compétences sont partagées avec les autres collectivités pour ce qui est du financement.



Conseil Municipal d'investissement : Elections du Maire et de ses adjoints

Lors du 1^{er} conseil municipal, Eric Roulot a été élu Maire de Limay avec 26 voix sur 31. Ont été également investi le 9 maires adjoint dont 3 nouveaux rejoignent l'exécutif municipal. Il s'agit de Servane Saint-Amaux, Boniface Mpunga et François Maillard.

Un rituel immuable. Comme à chaque conseil municipal d'investissement, le Maire sortant accueille le conseil et laisse place à la doyenne d'âge pour présider la séance. Ghyslaine Mackowiak, 70 ans, s'acquitte donc de cette tâche honorifique. Elle procède à l'appel des élus. Trois manquent à l'appel (Loui-

za Ouzeri et Eric Izaute pour la liste agir pour Limay et Stephen Gapteau pour la liste Pour Limay, continuons ensemble). Ensuite Ghyslaine Mackowiak procède à l'élection du Maire. Deux élus se portent candidat : Eric Roulot et Pierre Yves Chalande. Le Maire sortant reportant l'élection avec les 26 voix de la majorité municipale.

S'en suit un vote pour l'élection des adjoints au Maire. Le conseil a choisi d'élire les 9 candidats proposés par Eric Roulot. Ainsi dans l'ordre de préséance : Dominique Bouré, Djamel Nedjar, Servane Saint Amaux, Boniface Mpunga, Mickael Boutry, Catherine Couturier, Nicole Bock, François Maillard et Julien Rouzière.

Le nouveau



Éric ROULOT
Maire

*Finances, Ressources humaines,
Economie.*

Les adjoints :



Mme Dominique BOURÉ

1^{re} Adjointe au Maire

*Culture, Commémorations,
Coopération décentralisée.*



M. Djamel NEDJAR

Adjoint au Maire

*Aménagement du territoire,
Déplacements, Patrimoine bâti,
Gestion des risques.*



Mme Servane SAINT AMAUX

Adjointe au Maire

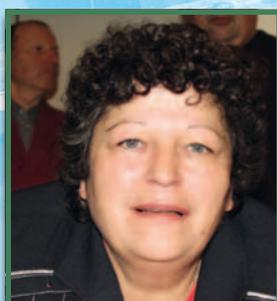
*Développement et action social,
Accès aux droits, Communication
et nouvelles technologies.*



M. Boniface MPUNGA

Adjoint au Maire

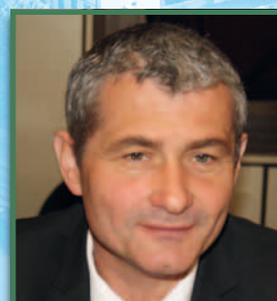
*Cadre de vie (espaces publics),
Tranquillité publique, Accessibilité.*



Mme Catherine COUTURIER

Adjointe au Maire

Affaires générales, Logement et habitat.



M. Mickaël BOUTRY

Adjoint au Maire

*Sports et loisirs, Vie associative,
Animations festives et vie des quartiers.*



Mme Nicole BOCK

Adjointe au Maire

Petite enfance, Restauration.



M. François MAILLARD

Adjoint au Maire

Education pour tous, Politique de la ville.



M. Julien ROUZIERE

Adjoint au Maire

Enfance - Jeunesse.

Conseil Municipal

Conseiller municipaux de la majorité :



Mme Catherine
MARTINEZ-MOKRANI



M. Gérard
PROD'HOMME



Mme Caroline
MORDELET



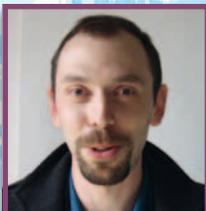
Mme Muriel
DANGERVILLE



M. Jean-Marc
RUBANY



Mme Ghyslaine
MACKOWIAK



M. Stéphen
GAPEAU



Mme Martine
LEROUX



M. Denis BOURÉ



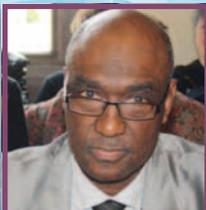
Mme Betty
TIFI MAMABI



M. Daniel JUMET



Mme Viviane
THIBOUST



M. Yaya BA



Mme Nicole
CORDIER



M. Jacques
SAINT-AMAUX



Mme Salima
ZEMOURI

Conseiller municipaux d'opposition :



M. Pierre-Yves
CHALLANDE



Mme Virginie
VERDIERE



M. Jean-Luc
MAISONNEUVE



Mme Louiza
OUZERI



M. Eric IZAUTE



M. Tristan BRAMS



M. Pascale SIBAUD

Crise en Ukraine : le point de vue d'une limayenne, Olga Sorin

La présidente de l'association « perspectives ukrainiennes » nous livre les clés du conflit en ukraine.

Si loin des yeux mais près du cœur. À des milliers de kilomètres de Maidan (la place de l'indépendance de Kiev), Olga Sorin a des palpitations. Et pour cause la présidente de l'association « perspectives ukrainiennes » est résolument engagée dans la valorisation de son pays d'origine. Et surtout en cette période troublée. Limayenne depuis 2009 et résidente du Mantois depuis 12 ans, elle a créé l'association en 2008 afin de promouvoir l'état cosaque dans l'hexagone. « *L'Ukraine est peu connue en France. Beaucoup ont entendu parler des villes de Yalta, Odessa et Tchernobyl sans pouvoir les situer sur une carte...* » explique-t-elle. Ironie du sort, son pays fait la une de l'actualité en raison d'une crise politique larvée depuis le dernier trimestre de l'année 2013. « *Tout a commencé en 2004 ou trois personnages politiques clés se sont disputés la tête de l'exécutif. Viktor Ianoukovitch qui gagne des élections entachées d'irrégularités face à la collation formée de Viktor Ioutchenko et Iulia Timochenko. La population se soulève contre cette injustice et porte à la présidence Ioutchenko comme président et Timonchenko comme premier ministre* » relate Olga Sorin. L'alliance ne dure qu'un an, et Timonchenko démissionne. En 2008, à la surprise générale, Ianoukovitch revient aux affaires comme premier ministre. Il remporte en 2010 la présidentielle au second tour face à Timochenko. Un an plus tard, le nouveau président envoie sa rivale en prison, lui reprochant des délits financiers. « *En 2012, suite aux retards pris dans la fourniture des infrastructures pour l'organisation du championnat d'Europe de football, Ianoukovitch attribut de nombreux marchés publics sans appel d'offres. Comme résultant, l'Ukraine traîne une dette de 75 milliards d'euros* » poursuit la jeune femme.

« Un ras-le-bol de la population »

En 2013, des accords de libre-échanges sont prévus avec l'Union Européenne. Mais le président ukrainien y pose son veto. « *Cela a abouti à un ras-le-bol de la population. Les gens ont choisi donc de manifester pour un état de droit et une justice indépendante, des valeurs défendues par l'union européenne* » se justifie Olga.

Les événements s'enchaînent très vite. Le 30 novembre, plusieurs manifestants sont arrêtés par la police, le 16 janvier 2014, les premières lois liberticides sont votées et le 18 février les heurts font 101 morts. « *Le 21 février suite à la médiation des différents ministres des affaires étrangères français, allemand et polonais, on assiste au départ de Victor Ianoukovitch et la nomination du président de l'assemblée nationale, Olexandre Tourtchinov comme président par intérim* » se félicite la présidente de « perspectives ukrainiennes ».

Ne suffisant pas aux malheurs de son peuple, la Russie envoie ses troupes en Crimée. « *Un intérêt géopolitique pour Vladimir Poutine, qui veut s'opposer à l'Union Européenne* » explique Olga. Les élections présidentielles sont prévues en Mai prochain. Elles devraient ouvrir sur des perspectives plus conformes aux attentes du peuple ukrainien. « *L'économie ainsi que le système pénitencier ont besoin d'être réformés* » émet sous forme de vœu, la limayenne.

NDLR : L'association « perspectives ukrainiennes » dans le cadre des élections présidentielles prévues pour mai prochain envoie une mission d'observateurs indépendant afin de garantir l'équité du scrutin. Pour tous ceux qui souhaitent faire partie de la délégation, ci-joint les coordonnées de l'association.



Olga Sorin

06 16 41 63 79

perspectivesukrainiennes@gmail.com

contact@perspectives-ukrainiennes.fr



Note de remerciement :

Suite à l'incendie de sa maison le 20 décembre dernier, M. Frederico Batista souhaite rendre hommage à l'esprit de soli-

darité des limayens et en particulier de ses voisins et les parents d'élèves des écoles maternelle et primaire Pauline Kergomard ainsi que les

services municipaux. Disponibles, ils ont été présents à tout point de vue (collecte de vêtements, garde d'enfants...).

Demimpex un déménageur à Limay

Filiale du groupe Balguerie, l'entreprise s'est installée depuis le début de l'année dans la zone portuaire.

Des camions et des emballages, tels sont les moyens de travail à Demimpex. Créée en 2003, la nouvelle entreprise limayenne est une filiale du groupe Balguerie, géant du transport maritime, terrestre et aérien. Spécialisé dans le déménagement à l'import-export, Demimpex s'est installé à Limay « pour s'implanter en région parisienne avec une volonté manifeste de développer nos activités de garde-meubles » explique Frédéric Anne le directeur de l'agence. Désormais membre du CELP (club des entreprises Limay Porcheville). « Nous avons choisi le port autonome de Limay pour sa proximité avec Le Havre et la Seine. C'est également un site sécuritaire » surenchérit le chef d'entreprise.

Recrutement de chauffeurs

Afin de poursuivre le développement attendu, l'entreprise recrute et en particulier des « demandeurs d'emplois vivant à proximité. Nous cherchons des chauffeurs poids-lourds et véhicules légers » précise Frédéric Anne. Demimpex a d'ailleurs recruté un limayen, titulaire du permis poids lourds et lui a payé la FIMO (formation initiale minimum obligatoire, pré-requis pour avoir la qualification professionnelle de conducteur routier). La nouvelle entreprise limayenne fut présente au Forum de l'emploi du 10 avril afin de recueillir les candidatures locales. « Nous proposons également une offre de service local notamment la livraison de conteneurs » argumente Frédéric Anne.



Demimpex France
Agence de Limay
330 route du Cap - Batiment B1
Port autonome de Limay
Tel : 0145223784
Email : f.anne@demimpex.fr

Frédéric Anne au CELP.

Demimpex propose plusieurs services :

- Des devis personnalisés basés sur la visite technique à domicile.
- De fournir des matériels d'emballages aux normes internationales strictes.
- La fabrication de caisses sur mesure pour mieux protéger les objets fragiles et précieux.
- Organisation d'éventuel séjour en garde-meuble.
- Formalités de douane à l'import et l'export.
- Le choix des meilleures compagnies maritimes ou aériennes en fonction des destinations.
- Suivi des prestations des agents tout au long des opérations de dédouanement et de livraison à destination.
- Rapport de livraison.

Extension de la galerie marchande de Carrefour : La CDAC émet un avis positif

Un projet qui se formalise.

La commission départementale d'aménagement commercial qui réunit le Maire de Limay, la présidente de la CCCV, du Maire de Mantes-la-

Jolie, le Maire de Vétheuil et Joël Aoust, représentant du collège « Aménagement du territoire », a voté en faveur de l'extension de la galerie marchande du magasin

« Carrefour ». Cet agrandissement porte sur 900 m² et la création d'environ 6 boutiques (parfumerie, bijouterie, un prêt-à-porter et une pharmacie...).

AVRIL

CONFÉRENCE - DÉBAT

Samedi 5 avril

« Il y a 100 ans, une famille limayenne plongée dans la tourmente de la Première Guerre ».

Michel Bourlier et Christophe Eberhardt, les auteurs du livre « Limay et ses habitants » viennent, dans le cadre du projet « Limay 1914-2014-2114 », raconter le destin d'une famille limayenne dont 3 de ses membres furent mobilisés en 1914.

Carnet de guerre, archives, photos, et correspondances font ressurgir du passé des destins qui furent parfois brisés...

Tout Public. Médiathèque

■ à 14h30.

BONHEUR VOYAGE

Vendredi 11 avril

Une épopée sur le thème des migrants

Bonheur, d'ordinaire paisible, non-violent, joyeux, est forcé de quitter son pays pour survivre. Seul en mer, affamé, il désespère de n'obtenir aucun secours. Apparaît alors, remuée dans l'obscurité des vagues, une forme claire, il croit enfin pouvoir pêcher un gros poisson..., non, c'est une naufragée! Y a-t-il de la place pour deux et pour combien de temps sur son embarcation de fortune? Mais cette petite boat-people se révèle un précieux soutien, une aide magique, et fait avancer son radeau contre vents et marées.

■ Entrée : adulte 6,50 € enfants 3,50 €.

■ Réservation au 01 34 97 27 03.

■ à 20h00.

■ Salle municipale - rue des 4 chemins.

FLOPi FLOPi

Mercredi 16 avril

Par la Compagnie Huile d'olive et beurre salé

Le Petit chaperon rouge et les Trois petits cochons, vous connaissez? Mais quand ces contes sont mis à la sauce italienne et bretonne, c'est un spectacle plein d'humour!

■ À partir de 3 ans.

■ sur inscription au 01.34.97.27.35

■ 16h00 - Médiathèque.

MA BD BOHÈME

Mercredi 16 avril

Deviens scénariste BD le temps d'un atelier.

■ 10h00 - 12h00.

DÉDICACE

Samedi 26 avril

« Citroën par ceux qui l'ont fait »

Les voitures Citroën sont dans les mémoires et dans le présent d'un siècle d'au-

tomobile. La vitrine est belle, les modèles sont rutilants, on célèbre le génial inventeur, mais qui se souvient des millions de femmes et d'hommes qui ont fait la marque aux chevrons? Plusieurs dizaines de salariés, actifs et retraités, ont entrepris de révéler cette mémoire enfouie et souvent bafouée. Ils racontent dans cet ouvrage un siècle de travail, de passions pour le métier, de répressions féroces et toujours plus élaborées, de solidarités tenaces et de fiertés reconquises.

■ 15h00 - Médiathèque

MAI

EXPOSITION

2 au 24 mai

« Les Français dans la guerre, 1914-1918 »

Tout en évoquant la situation des hommes, des femmes et des enfants face à la réalité de la guerre, l'exposition rappelle la progression du conflit et des notions de cohésion nationale et de patriotisme.

Conseil Général des Yvelines.

■ Médiathèque.

KiBOOK

Mercredi 14 mai

Crée ton livre d'artiste.

■ 10h00 - 12h00.

■ Médiathèque.

SPECTACLE LECTURE

Samedi 17 mai

« Femmes de guerre »

Romancières, romanciers, contemporains ou non de cette époque, évoquent cette génération de femmes ouvrières, paysannes, bourgeoises ou aristocrates, qui dans le tourment de la « guerre intégrale », ne furent pas des Pénélopes attendant sagement l'hypothétique retour de leur bien-aimé ou de leur fils.

La brèche de l'émancipation des femmes fut entrouverte, elle se referma pour la plupart d'entre elles, la guerre terminée.

Par Hélène Lanscotte de LVDL.

■ Médiathèque.

■ à 14h30.

PSCHUUU

Mercredi 21 mai

Cie 1-0-1, Mantes la Jolie.

Spectacle d'air et de sable: l'artiste traite de verticalité et de transcendance. À l'image de l'être humain qui se lève, jaillit, monte, s'effondre, disparaît, se disperse, se relève encore et, joyeusement, s'élève vers la lumière.

Grâce au sable, je souhaite réveiller chez les grands les souvenirs et le goût de l'en-



fance et offrir aux petits, une expérience plastique ronde et généreuse qu'ils emporteront avec eux.

L'installation PSCHUUU sera visible tous les jours du 19 au 24 mai de 15h à 18h en plus des représentations publiques.

■ Les Réservoirs, 2 rue des Réservoirs.

■ À partir de 4 ans.

■ Entrée libre, sur réservations au 01.34.97.27.03.

ORATORIO

Vendredi 23 mai

« 1918, L'homme qui titubait dans la guerre » oratorio d'Isabelle Aboulker

Plus de 100 choristes et récitants, en provenance du conservatoire de Limay, de l'école élémentaire Jules Ferry, du collège de la Maison des demoiselles de la Légion d'Honneur de Saint Germain en Laye, et du lycée Condorcet, accompagnés par l'orchestre de la Police Nationale, se réuniront au sein de la collégiale de Mantes la Jolie pour nous faire découvrir la création majeure de Isabelle Aboulker. Cette œuvre du souvenir retrace de façon vibrante et illustrée, les derniers instants de la guerre 14-18 à travers le parcours d'un soldat imaginaire, qui, le jour même de l'armistice, perdit la vie dans un ultime combat.

■ 20h00 - Collégiale de Mantes la Jolie

■ Entrée libre sur réservation uniquement.

SPECTACLE

Samedi 24 Mai

« Les mauvaises herbes » compagnie « En tracteur »

Dans le cadre de la fête de la Nature, ce spectacle théâtre-sportif, parsemé de graines po-éthiques, met en lumière l'urgence de la situation sur la biodiversité.

■ 15h00 - Médiathèque.

■ Entrée libre.

SPECTACLE

Samedi 31 Mai

Spectacle des classes d'éveil du CRC.

- Salle municipale, entrée libre.

JUIN

EXPOSITION

Mardi 27 mai au vendredi 6 juin

Jean Moulin « Peintre, préfet, résistant »

Exposition de l'ANACR.

- Médiathèque.

EXPOSITION

Lundi 2 au samedi 14 juin

« Histoire de fruits et légumes »

Par la société d'Études des Sciences naturelles du Mantois et du Vexin.

- Médiathèque.

PROJET EDUCATIF ARTISTIQUE ET CULTUREL

6 au 22 juin

Présentation aux réservoirs de la production des travaux des élèves du PEAC (projet d'éducation artistique et culturelle)

Albert Thierry réalisés à l'atelier de gravure municipal.

Les élèves de 3 classes (2 sixièmes et 1 classe de troisième) ont travaillé sur le thème des émotions : « les émotions, les sentir, les graver, les exprimer pour mieux les vivre ».

- Tous les jours sauf le lundi et les jours fériés de 15h à 18h.
- Aux Réservoirs.

SPECTACLES

11 au 15 juin

Spectacles de fin d'année du CRC

- Salle municipale.
- Entrée libre.

GUINGUETTE D'ÉTÉ

Vendredi 13 juin

Comme chaque année, les bords de Seine seront le théâtre de cette désormais incontournable manifestation familiale et festive qu'est la Guinguette d'été.

L'animation sera assurée par la fanfare BOA BRASS BAND et la Compagnie ACIDU.

Le petit bal de la « GUINCHE » revient à Limay pour notre plus grand plaisir. Huit jambes, quatre paires de bras, environ une quarantaine de doigts, deux guitares,

un accordéon et une contrebasse... une recette idéale pour faire taper du pied les gars les plus timides de Limay et faire guincher les plus belles filles du monde.

Un stand buvette et restauration sera assuré par l'ALJ Rugby de Limay.

- 19h00 – Quai Albert 1^{er}

ATELIER SÉQUENCE

Mercredi 18 juin

Atelier Séquence réalise une œuvre sonore collective (dans le cadre du festival futur en Seine).

- 10h - 12h.

PROJECTION CINÉMA

Samedi 21 juin

« Le pont », de Bernhard Wicki projeté par la compagnie Laurel et Hardy.

- 14h30, à la Médiathèque.

SPECTACLE

21 et 22 juin

Spectacle de fin d'année des classes de danse CRC.

- Salle municipale. Entrée libre.

FÊTE DE LA JEUNESSE

Samedi 28 juin



25^e salon d'arts : Plusieurs lauréats récompensés

Le vendredi 14 mars, ont été décernés les prix du 25^e salon d'arts de la ville de Limay.

Le thème retenu, la nature morte, a laissé place à l'imagination débordante et diffuse des artistes en lice. Une manifestation qui a vu concourir plu-

sieurs peintres, sculpteurs et graveurs de Limay et de la région. Présidé par l'éminent Pierre Le Guern, le jury composé de 7 personnes a décerné plusieurs prix sur un total de 36 participants :

- Premier prix avec 52 points : Hubert le Guern pour « coup de rabot ».
- Deuxième prix ex-æquo avec 49 points : Jacqueline Passero pour « Dans la buanderie » et Marie Claude Le Vaillant pour « portrait de nature ».



- Troisième prix ex-æquo avec 48 points : Emile Roche pour « bon appétit », Guy Tessier pour « oranges ibériques ».
- Prix du Conseil général avec 44 points : Raoul Mouillard pour « nature morte au vase iranien ».
- Prix du jeune pousse : Prescillia Heubert pour « Matinée printanière ».



Peinture : Pierre Le Guern, médaillé des arts-sciences et lettres

Le 8 juin 2013, l'artiste limayen a reçu une distinction supplémentaire qui enrichit son tableau de récompense déjà bien garnie.

Depuis près d'une quarantaine d'années, le limayen n'en finit pas de glaner prix et récompenses. Sa première date de 1962 au salon de Bonnières. L'eau a coulé sous les ponts, les années ont passés, mais Pierre Le Guern,

aujourd'hui la barbe et les cheveux poivre et sel, est resté fidèle au genre. Depuis 1987, il expose de manière régulière ses toiles à l'atelier de l'église à Mantes-la-Ville. Elève du grand maître Jean Guerin, le limayen s'est fait un excellent apprenti.

Longtemps professeur de dessin à la ville de Paris, il exerça le même métier dans sa ville d'origine. Ce n'est nullement anodin s'il lui fut confié le titre de président du jury du 25^e salon d'arts de Limay. Chez Pierre Le Guern, dessin et peinture sont étroitement liés. Fin et précis, le dessin du chanteur du figuratif est une toile à lui tout seul, une toile sur laquelle vient poser la couleur presque naturelle. Qu'il s'agisse d'une rue de Limay, d'une vue de Bretagne ou de Venise, l'artiste dégage l'essentiel : il restitue

l'atmosphère en jouant avec la lumière et les ombres. Il y a aussi les natures mortes ou s'exprime toute la rigueur de la composition du peintre.

Tableau non exhaustif des prix de Pierre Le Guern :

- 1962 : Mention et clef de la ville de Bonnières sur Seine.
- 1969 : Prix du courrier de Mantes, Salon d'arts (Meulan).
- 1987 : Mention peinture salon d'arts (Limay).
- 1991 : Premier prix de peinture salon d'arts (Verneuil sur seine).
- 1998 : Premier prix de Pastel, 31^e salon des beaux-arts (Triel-sur-Seine).
- 2007 : Premier prix salon d'Antony.
- 2009 : Prix du concours d'affiches, salon de Saint-Martin-la-Garenne.
- 2012 : Prix du Crédit Mutuel.



Le club de Judo Ju-Jitsu Une pépinière de champions

Créé en 1972 sous le nom d'ALJL (Amicale Laïque des Jeunes de Limay), l'association compte depuis 2011 près de 238 licenciés.

Deux athlètes en kimono, qui s'observent, qui se déplacent, qui cherchent la bonne prise et la bonne technique. L'un prend le dessus sur l'autre, l'agrippe, le soulève et le dépose au sol. « Ippon ». La victoire est assurée, et le lauréat peut fièrement lever les bras. Une scène légion aux entraînements de l'ASL judo-Jitsu de Limay. Créée en 1972, l'association sportive compte 238 licenciés depuis 2011 (une hausse de 28 % par rapport à 2010). Le club compte 2 professeurs, Rachid Dahoub et Gerard Smite. Ils dispensent leurs cours du mardi au samedi au Gymnase Delausne et au complexe Nelson Mandela. Les licenciés y pratiquent trois disciplines que sont le judo, le ju-jitsu et le taïso.



Lors des vacances scolaires le club propose des stages pratiques à ses adhérents. « Ils permettent la progression dans les apprentissages sportifs, mais aussi de favoriser la vie ensemble lors des temps collectifs comme les loisirs et les repas » explique Elisabeth Gomez, président de l'ASL judo Ju-jitsu. « Le club organise tous les ans un challenge regroupant les communes environnantes, environ 30 villes concernées. On participe à des tournois régionaux et des tournois labellisés organisés par la Fédération Française de Judo. Le club propose également des sorties familiales à moindre coût pour clôturer la saison » précise la responsable du club sportif.

Un palmarès éloquent

« Avec l'essor du club et le professionnalisme des éducateurs, les objectifs du club en ce qui concerne la compétition ont été revus à la hausse » explique Elisatbeh Gomez. Depuis quelques années, les judokas limayens obtiennent de bons résultats aux différents championnats départementaux et régionaux. On peut citer quelques noms dans une liste non exhaustive : Nassim Bensliman (ceinture noire), Benjamin Nzoh (ceinture noire), Samy Mezziane (ceinture noire), Dylan De Wilde (ceinture marron), Soumaya Derrouazi (ceinture marron), Aurélie Bonna (ceinture marron), Grégoire Lapeyre (ceinture marron), Kevin Desvaux (ceinture marron), Clémence Favreau



(ceinture marron), Nina Roussel (ceinture bleue), Lauryl Persent (ceinture bleue)... Les résultats de certains compétiteurs sont si prometteurs qu'ils font partis du groupe élite de la ligue du judo. Une reconnaissance leur permet de bénéficier d'entraînements de masse et de nombreux stages.

La saison 2013-2014 est déjà bien riche en résultats :

Au niveau des minimes, au championnat des Yvelines : Grégoire Lapeyre (3^e), Clémence Favreau (2^e) et Nina Roussel (3^e) sont qualifiés pour la coupe d'Ile-de-France.

Dylan De Wilde, cadet, vice-champion des Yvelines est qualifié pour les inter-régions disputées le 23 mars.

Avec une qualification pour la finale du championnat de France (20 avril à Ceyrat), Soumaya Derrouazi a intégré le pôle espoir à Rouen (sport-étude). Elle fut auparavant championne des Yvelines et championne d'Ile-de-France.

« Le club est fier de toutes ces performances. N'oublions pas nos plus jeunes, babys, pré-poussins et poussins qui souhaitent pour certains devenir aussi bons que leurs aînées voir même un "Teddy Riner" » conclut Elisatbeh Gomez.

Lancement des Olympiades de la Paix au CLSH

Les enfants du centre de loisirs Edouard Fosse participeront aux Olympiades de la paix, un événement sportif alliant différents sports autour des valeurs de paix organisé à Limay.

Les 2 et 9 avril prochain à l'occasion de la journée internationale du sport au service du développement et de la paix « ils participeront à une cérémonie de lancement des olympiades. Lors d'un grand jeu, plusieurs équipes s'affronteront dans une course géante en 5 étapes parsemées d'épreuves » explique Yannick Rudelle, animateur sportif de la commune.

- Le début de chaque course fait par la résolution d'une énigme, échelonnant ainsi le départ.
- Dans le cas où une équipe n'arriverait pas à réaliser une épreuve dans le temps imparti, une énigme lui sera proposée en joker.

- La première équipe arrivée gagne un indice pour l'énigme de départ de la course suivante et révèle l'un des 5 anneaux olympiques de la paix (ces anneaux seront faits par les enfants et seront ornés de 5 symboles de paix)

- L'équipe qui révèle le plus d'anneaux olympique gagnera le jeu. Les anneaux olympiques de la paix seront ainsi exposés jusqu'aux olympiades en juin. L'équipe gagnante aura un privilège lors des olympiades, celui d'allumer la flamme olympique et de choisir l'ordre de passage des équipes ou encore libérer une colombe en début de compétition.

Les jeudis et samedis patchwork

C'est dans les locaux mis à disposition par la mairie au foyer Marie Baudry que se retrouvent tous les jeudis de 14 h à 17 h et les samedis de 14 h à 18 h les dames du Patchwork. Sous la présidence de Nelly Rouyer, chacune s'adonne à sa passion tout en la faisant partager aux amies présentes.



Nelly Rouyer, la présidente

Apprendre le patchwork en passant par différentes techniques afin d'être autonome, est le leitmotiv des membres de l'association. Un patchwork est une technique de couture qui consiste à assembler plusieurs morceaux de tissus de tailles, formes et couleurs différentes pour réaliser différents types d'ouvrages. « Notre objectif est de permettre aux personnes actives, qui travaillent en semaine et qui ne peuvent donc faire une activité dans la journée, de faire une pause récréative le week-end », rappelle la présidente de l'association. « Les ateliers sont proposés et animés par les 17 membres de l'association. Chaque membre s'engage à faire découvrir aux autres membres une technique qu'il connaît au cours d'un atelier qu'il animera personnellement au cours de l'année ». Un concept qui permet d'aborder toutes les techniques, mosaïque, couture, broderie, trapunto, appliqué, etc. Ainsi les ateliers de janvier et février ont permis aux adhérents d'apprendre différentes techniques, chaque participante créant un objet unique et personnalisé. Au bout du compte, ce sont des pochettes, sacs, sets de table, napperons, couvres lits... Qui fleurrissent des mains des travailleuses. Pour adhérer à l'association, il faut contacter Nelly Rouyer, au 06.67.06.91.31. Toutes



Un moment de grande convivialité.

les passionnées des travaux d'aiguilles sont les bienvenues.

« Certains types d'assemblage portent des noms spécifiques :

- le mola où les couches sont creusées pour faire apparaître la couleur en dessous ;
- le sampler composé de blocs tous différents ;
- le crazy utilise des pièces aux formes irrégulières sans références aux motifs traditionnels et où les coutures entre les pièces sont souvent brodées ;
- le seminole utilise des pièces obtenues par la découpe à 45° ou 60° d'un assemblage de bandes parallèles de différents tissus : le résultat s'apparente à l'habit d'Arlequin ;

■ le sashiko parfois simple broderie, parfois assemblage de pièces à motifs japonais mais où, surtout, la couleur du fil de quilting doit être en contraste avec le tissu »

explique la présidente de l'association. Néanmoins, dans cet art textile, on trouve souvent des œuvres composites qui peuvent être de véritables tableaux figuratifs ou non et alliant un fond d'éléments assemblés complétés par des pièces appliquées cousues ou même collées. Tout l'art de la finition réside aussi dans les motifs et les points utilisés pour le quilting qui doit mettre en valeur les pièces assemblées.

En Bref

Challenge Michelet Sport, mixité, vivre ensemble à Limay

La Protection Judiciaire de la Jeunesse organisera du 19 au 24 mai prochain, la 42^e édition du Challenge Michelet à Poissy (78). L'épreuve d'escalade est prévu le 23 mai au gymnase Guy Môquet. Une grande manifestation sportive et éducative qui réunira cette année, plus de 250 jeunes de toute la France, autour du « vivre ensemble » et de la défense de la mixité.



Plus de 17 membres participent à cet atelier.

Les jeudis et samedis patchwork
Foyer Marie Baudry - 78520 Limay
Tél. : 06.67.06.91.31

Limay Optique

Le meilleur de l'optique est chez Limay Optique, magasin indépendant.

Limay Optique installé au 10, rue de l'église propose sur un vaste show-room de 45 m² près de 1 000 montures, lunettes pour hommes, femmes et enfants.

Du haut de gamme accessible aux prix les plus attractifs du marché, c'est possible avec Limay Optique, mais aussi des produits adaptés à tous les budgets (forfaits à partir de 39 € monture et verres). On y trouve toutes les grandes marques de lunetterie telles que Vuarnet, Ray Ban... mais aussi des marques de créateurs comme Zadig et Voltaire... Et enfin des griffes comme Dilem, Xenith, Koali... Stéphanie Lanternier professionnelle de l'optique est présente pour encadrer, conseiller le client et lui apporter la réponse la plus adéquate à ses problèmes de vue. *« Être à l'écoute et au service des clients est une valeur fondamentale. Tous les espaces spécifiques sont équipés de matériel de haute technologie, de l'atelier de montage à la salle de contactologie à celle du contrôle de la vision. De même, un espace « Basse Vision » permet de trouver toutes les aides visuelles dont on a besoin. Limay Optique se concentre pour l'heure sur l'optique »*

a expliqué Stéphanie Lanternier, la gérante de Limay Optique depuis 5 ans.

**« La Gérante :
Faire du haut de gamme
accessible à tous »**

Trois questions à Stéphanie Lanternier

Quel est l'esprit de Limay Optique, magasin indépendant ?

Ici, nous proposons à nos clients des montures haut de gamme accessibles à tous, tout en veillant à garantir les prix les plus bas du marché. Une attention toute particulière est portée à la qualité et à la traçabilité de nos verres.

Quelle expertise proposez-vous à ceux qui viennent vous rencontrer ?

Je tente d'apporter les conseils les plus précis à nos clients. Nos différents univers nous permettent de proposer un contrôle de la vision, des produits en basse vision et en contactologie.

Sur quels délais s'engage Limay Optique pour la livraison des lunettes ?

Les montages sont réalisés sur place. Dès que nous avons une demande de fabrication de

verres spécifiques, nous garantissons des délais de 4 à 10 jours.

L'engagement Limay Optique

L'enseigne s'engage à effectuer gratuitement des petites réparations à volonté et à fournir un équipement optique de rechange en cas de casse pour plus de sérénité à ses clients. De même, toutes les montures sont garanties 2 ans contre tout type de casse, et contre tout type de vice-caché de fabrication. Désireuse de vous satisfaire pleinement, l'enseigne peut vous trouver un modèle non présent en magasin et au prix le plus bas. Agréé par les plus grandes mutuelles, Limay Optique peut vous permettre de bénéficier du tiers payant. Nous proposons aussi la deuxième paire à 1 euro.



Limay Optique
10, rue de l'Eglise - 78520 Limay
Tél. : 01 34 77 68 87
Ouvert du mardi au samedi
de 9h30-12h30 et de 14h30-19h00



L'Accueil périscolaire

Au nombre de cinquante-cinq, les différents animateurs de la collectivité participent à l'accueil des élèves et à la garderie sur les 14 écoles primaires et maternelles de Limay.

L 6h30, au complexe scolaire Wallon. Dans la salle qui sert de réfectoire, les élèves prennent leur « quatre heures ». Au menu de la compote et du cake. Assis à leurs côtés, une animatrice fait l'appel. Après le goûter, l'ambiance devient plus « polissonne ». En rang militaire se forment de petits groupes cornaqués par différentes animatrices périscolaires. Nous suivrons celui mené par deux animatrices. Assis sur un banc devant l'encadrant, les enfants sont particulièrement attentifs aux jeux initiés par Sylvie Lutman, animatrice nature. Le thème du jour porte sur les bébés animaux...

Accueil des enfants dès 7h00

À quelques mètres dans une salle de classe, l'on retrouve 6 enfants et un animateur. Pendant 1h30, les jeunes élèves vont faire leurs devoirs et réaliser un projet éducatif au travers de différentes affiches et jeux sur la thématique des jeux olympiques. Dans une autre salle, le rituel est le même. Le stylo bien tenu, certains font leur devoir tandis que d'autres jouent aux cartes avec Glenn, un animateur. Plus loin, c'est cinq élèves de CP qui jouent dans le cadre du dispositif Coup de Pouce*. « *En somme nos animateurs participent à l'accueil des enfants et des parents de 7h00 à*



8h30 » explique Géraldine Pecout, responsable du secteur enfance. « *Ensuite, les animateurs confient les enfants aux maîtresses, les Atsem font l'appel pour la cantine et ensemble ils préparent les enfants (toilettes et manteaux) pour le déjeuner et organisent des jeux durant la pause méridienne* » surenchérit Abigail Boticas, coordonatrice des accueils périscolaires.

Le soir, les agents de la garderie périscolaires participent à l'aide aux devoirs, à l'organisation d'ateliers ludiques (exclusivement pour les maternelles) et des jeux extérieurs (des ateliers manuels au choix). Ces différents animateurs seront plus que

jamais sollicités durant la réforme des rythmes scolaires prévue pour la rentrée prochaine. « *On va assister à un changement du temps de l'enfant à l'école. Nous nous attelons donc à une meilleure organisation dans le cadre de la mise en place de la réforme notamment au travers de l'atelier découverte prévu entre 15h30 et 16h30* » argumente Géraldine Pecout.

* *Le Coup de Pouce Clé est un dispositif de prévention des décrochages précoces en lecture-écriture mis en place par la ville en collaboration avec L'Apféé (association pour favoriser l'égalité des chances à l'école).*



Animation sécurité routière pour les seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale et l'Association Prévention Routière proposent aux retraités de la ville, une animation sur la sécurité routière :

Le Jeudi 22 Mai 2014 en Mairie - Salle du Conseil de 14h00 à 17h00

**Inscriptions et renseignements auprès du CCAS au 01.34.97.27.01
(les inscriptions auront lieu du 5 au 17 mai 2014)**



Collecte DEEE



La déchetterie de la Communauté de Communes des Coteaux du Vexin met en place une filière spécifique pour les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Les DEEE, ce sont les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques c'est-à-dire tous les objets alimentés sur secteur, pile ou batterie. Ils contiennent des substances qui peuvent être dangereuses pour la santé et/ou pour l'environnement. Vous pouvez repérer ces appareils grâce à leur picto commun.



ON LES TRIE EN 4 GROUPES :

GEM froid :

gros électroménager
froid



GEM hors froid :

gros électroménager
hors froid



PAM :

petits appareils
en mélange



Écrans



C'est depuis le 15 novembre 2006 que les DEEE ne doivent plus être jetés avec les déchets ménagers, mais collectés de manière sélective pour être valorisés.

QUE FAIRE ALORS DE SON APPAREIL USAGÉ ? IL EXISTE 3 SOLUTIONS DE REPRISE :

- ▶ Le don à une association en vue de son ré-emploi.
- ▶ La reprise « 1 pour 1 » par le distributeur lorsqu'on achète un nouvel appareil.
- ▶ Les déchetteries dans les communes qui ont choisi de mettre en place une collecte sélective.

Depuis janvier 2014, la déchetterie de la Communauté de Communes des Coteaux du Vexin, située Avenue du Val à Limay, a mis en place une filière spécifique pour les déchets d'équipements électriques et électroniques. Ces derniers ne sont désormais plus enfouis, ils sont déposés à la déchetterie pour être dépollués, recyclés ou valorisés.

De ce fait, vos DEEE ne peuvent plus être mélangés aux encombrants.

La mise en place de cette collecte ne provoque pas de coût supplémentaire pour la Communauté de Communes, c'est un service financé au niveau national par l'éco-participation. En effet, lors de l'achat d'un nouvel appareil électrique, le consommateur paie une participation pour le recyclage de son article.

**Alors, pensez à la nature avant de vous séparer
de votre vieux sèche-cheveux ou poste radio !**

Contrairement aux déchets d'emballages, la collecte n'est pas réalisée en porte à porte mais à la déchetterie avec l'assistance du responsable de la déchetterie.

La déchetterie de Limay est gratuite pour les particuliers des communes membres :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
14h - 18h	Fermé	9h - 12h 14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	9H - 18H	9h - 12h

FERMÉ LES JOURS FÉRIÉS

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la CCCV au 01.34.97.27.37



Le 13 juillet, il est de nouveau victime d'un accident d'avion et dit « ça va très bien, sauf mes genoux, qui, je crois, sont finis ». En août il a enfin une affectation et est envoyé sur le secteur de Champagne. Il est aux commandes d'un avion « Spad VII » et écrit le 28 : « Nous avons une chaleur terrible, la nuit nous dormons très peu, les Boches nous ennuiant. Aussi, je vous assure que les quelques heures que nous pouvons

Il participe ensuite à la Bataille de Champagne où il est cité à l'ordre du régiment. En mai 1916 son régiment est dissous et il est affecté au 246^e RI où il gagne le grade de sous-lieutenant. Il passe ensuite l'hiver 1916/1917 dans les tranchées. Cet hiver est des plus rude et il écrit « J'ai les doigts gelés... Les moustaches de mes vieux poilus étaient toutes blanches de givre, moi qui ai peu de poils je ressemblais à un vieux tout blanc... À part ça, tout marche, nous attendons le moment favorable pour bondir sur le Boche ».

Le 14 juin 1917 il est grièvement blessé au Mont-Haut par une grenade allemande. Il est évacué avec 11 blessures.



Après sa convalescence à l'hôpital de Saint Etienne il est déclaré inapte au service armé. En août 1917, furieux de cette décision, il intrigue pour passer à l'aviation en argumentant que si ces jambes ne le portent plus suffisamment le reste de sa personne était encore en parfait état. Il y est alors accepté et envoyé le 1^{er} no-

vembre à l'école d'aviation de Chartres. En décembre 1917, il obtient son brevet militaire avec 30h18 de vol et 173 et le grade de Lieutenant.

Il continue ensuite sa formation pendant l'hiver 1918 de pilote en passant parmi les différentes écoles d'avion militaire : Avord, Pau et Cazaux où il se trouve le 6 avril 1918 quand son avion eut une panne de moteur à 2000 m d'altitude. Il s'en tire par miracle avec 2 plaies à la jambe droite et de multiples contusions qui l'emmènent à l'hôpital mais vivant.

De mai à juillet 1918, il reprend l'entraînement et enrage de ne pas pouvoir monter au front combattre avec l'aviation. Le 2 juillet, il rencontre à Biscarosse l'officier Roland Garros « qui est un charmant camarade ».



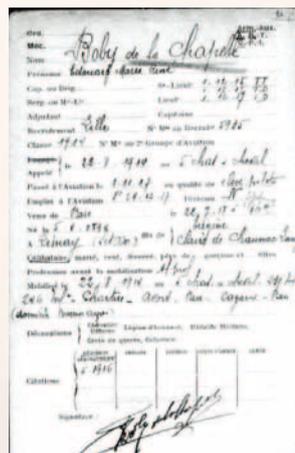
ROLAND GARROS Né le 6 Octobre 1888, à Saint-Denis (Réunion)

dormir sont beaucoup plus reposants sur le petit oreiller que sur le mauvais polochon de paille. Nous travaillons toujours beaucoup et faisons des choses très intéressantes. Des patrouilles en masse ! »



En septembre il est affecté à l'escadrille 37 dite « Les Vautours », escadrille de chasse. Il écrit le 15 « Mon premier vol d'essai a été marqué par la casse de l'appareil... Hier matin, le Commandant d'escadrille et moi nous avons été en auto visiter une partie des pays reconquis... Nous avons été à St Mihiel où les civils sont fous de revoir les Français. Ces pauvres gens depuis 4 ans ne s'attendaient plus à nous revoir. »

Le passage d'Edouard dans l'escadrille 37 sera bref, puisqu'au matin du 26, il ramena son avion criblé de balles allemandes dans nos lignes et mourut presque aussitôt, d'un projectile qui avait entraîné la boucle de son ceinturon dans ses entrailles. Avant de décéder, Edouard prononça ces mots : « Vous direz aux miens que je suis heureux de mourir pour la France ». Il fut décoré de la Légion d'honneur à titre posthume en 1920.



Naissances

■ FLE Gabin	04/11/2013
■ ZERNADJI Perla	10/11/2013
■ CORI AYACHE Khaddad	29/12/2013
■ BELKACEM Salim	31/12/2013
■ ZOUAGUI Hicham	03/01/2014
■ GHOMARI Jassim	06/01/2014
■ NAZEF Tina	07/01/2014
■ GUITEL HELLIO Jules	11/01/2014
■ EL OUALI Naïm	30/01/2014
■ OIJAMAA Naella	30/01/2014
■ ULIQUE Stella	30/01/2014
■ KESSAB Lina	31/01/2014
■ EL HAMRI Amine	31/01/2014
■ DUVAL Alessia	01/02/2014
■ DUVAL Elyott	01/02/2014
■ BALL Abdoulaye	02/02/2014
■ EL-KHADARI Ziyad	02/02/2014
■ AKHRIBACH Jouayria	04/02/2014
■ DURJAUD Mehdi	05/02/2014
■ COURBET Benjamin	06/02/2014
■ PETEJO Chloé	06/02/2014
■ MARC RIGOT Thiago	08/02/2014
■ BOURDON Julien	12/02/2014
■ ABOU EL ENEIN Sarah	13/02/2014

Mariages

■ BENKERROUM Mounir et SEBBAR Hasnaâ	11/01/2014
■ TAIF Mohamed et SADDAOUI Siham	18/01/2014
■ FAOUZI Mohamed et MORENO Shirley	01/03/2014
■ SHAHBAZ Khawar et MUNIR Naghat	08/03/2014
■ IZZO Nouredine et NATALBA Naïma	15/03/2014

Décès

■ GARRO MONTES Juan	25/12/2013
■ PLISSON veuve BOUCHET Madeleine	09/11/2013
■ VIGUIER André	21/12/2013
■ MADELAINE Jean-Claude	23/12/2013
■ HERVIEUX Christian	04/01/2014
■ LEBASSAC veuve FERON Hélène	06/01/2014
■ BISSON veuve CAMILLE Annie	12/01/2014
■ MARECHAL veuve CHAUVEAU Edmée	19/01/2014
■ MASSET Maurice	25/01/2014
■ DURAND Jacques	30/01/2014
■ CIZNIAR Micheline	01/02/2014
■ LONGEVILLE veuve VIGUIER Hélène	03/02/2014
■ CHIROL veuve VAN DE POËL Odette	13/02/2014
■ FLEURY Jack	15/02/2014
■ QUELLIER Jacques	18/02/2014
■ SIDHOUM épouse MEBREK Fatima	19/02/2014

Hommage :

Décès de Micheline Czinier, conseillère municipale

Elue depuis 1998, elle s'est éteinte le 1^{er} février dernier. Elle a été inhumée le 7 février au cimetière de Limay. Ci-dessous un extrait du discours du Maire lors des obsèques.

« **N**ous sommes ici pour rendre un dernier hommage à Micheline qui nous a quittés dans la nuit de samedi, 1^{er} février. La perte pour sa famille, ses amis, ses camarades et pour la ville, est immense.

Micheline est née le 21 avril 1932 à Paris. Ses parents étaient originaires de Tchécoslovaquie, plus précisément de la partie slovaque, la plus rurale de la Tchécoslovaquie. Ils sont venus s'installer en France avant la seconde guerre mondiale pour y trouver du travail. Son père est entré aux carrières Lafarge comme ouvrier. Habitant dans un premier temps rue de Paris, à Limay, ses parents ont racheté l'abattoir « Orteil » derrière la gare. Cette maison, rue des Vallery, a été entièrement rénovée par son père pour permettre à la famille d'y vivre dans de bonnes conditions.

C'est dans cette maison que Micheline a grandi aux côtés de ses parents et de ses deux frères : Pierre son aîné, enterré dans le Var, et Michel son cadet enterré à Limay.

Micheline a travaillé dans un atelier sur Paris en tant que couturière. Tous les jours, elle se ren-

daît sur son lieu de travail, dans le sentier en train. Elle connaissait les horaires de trains par cœur. Puis elle rentrait tous les soirs sur Limay, auprès de ses parents, 89 rue des Vallery dans une maison qu'elle n'a jamais voulu quitter, puisqu'elle y restera même après le décès de ses parents.

Jamais mariée, elle n'en a pas moins profité de la vie et de ce qu'elle pouvait lui apporter. Elle aimait nous raconter que durant sa jeunesse elle se rendait au bal tous les samedis soirs au gymnase, ici à Limay, qui est aujourd'hui la maison des arts plastiques... ».

Une conseillère municipale très impliquée

« Son apport pour la ville a été important. Chaque année, elle s'est investie activement lors de la distribution des colis de Noël aux anciens. Sa maison étant située à côté de la nouvelle aire d'accueil des Gens du voyage, elle a toujours entretenu des bonnes relations avec les gens du voyage ce qui a participé la construction de liens entre la ville et les gens du voyage.

Toujours présente aux séances du conseil municipal, aux différentes réunions de la municipalité, Micheline était très impliquée dans son mandat. Ses interventions, son franc parlé lors de ses séances resteront dans nos mémoires. Je suis persuadée que chacun d'entre vous garde en lui un souvenir, une anecdote de ce franc parlé.

À sa famille, au nom du conseil municipal et en ma qualité de maire, je vous adresse toutes mes condoléances et vous souhaite beaucoup de courage dans cette douloureuse épreuve. Sachez que Micheline était appréciée pour ses grandes qualités humaines, sa générosité, sa gentillesse, son souci des autres. Elle était appréciée en tant qu'élue, pour son investissement et sa participation à nos côtés pour la ville et ses habitants ». Elle va nous manquer à tous... ».



UN CARNAVAL AUX COULEURS DE LA PAIX

Comme chaque année, les enfants de la ville ont défilé pour célébrer la paix

Jeudi, on se demandait encore si, vu le mauvais temps qui persistait depuis des semaines, le carnaval annuel allait pouvoir se dérouler ? Question d'importance si l'on sait que le dit carnaval existe depuis des dizaines d'années et se déroule toujours le dernier vendredi des vacances de février. Réponse affirmative puisque l'astre solaire a même daigné faire son apparition, tout au moins pour le départ, devant l'hôtel de ville.

Chars et échassiers

Organisé par la municipalité avec la participation du centre de loisirs, de l'association les Clowneries, de l'Espaces jeunes, de l'Orée du bouleau (foyer pour autistes) et de la Maison d'accueil spécialisée, le carnaval a rassemblé une bonne centaine



d'enfants qui ont pu se faire maquiller par des représentantes d'une école esthétique.

Après avoir emprunté la rue Gambetta, le défilé est passé par la rue de l'Eglise, avant de revenir au point de départ de la rue Adrien Roelandt.

Qui dit Carnaval dit chars. Cette année, une dizaine avait été construite sur le thème de la paix. Sans oublier les cinq échassiers qui représentaient les cinq continents. Mais aussi la fanfare Boa Brand Bass qui a joué non seulement sur le parcours mais, à la fin du défilé sur le parvis de la mairie en alternance avec les démonstrations des Clowneries, l'école de cirque associative.

Le Courrier de Mantes - 5 Mars 2014

AU VIEUX PÊCHEUR

Installé face au vieux pont de Mantes-la-Jolie depuis près d'un siècle, Au Vieux Pêcheur vous propose une cuisine française traditionnelle ou plus créative de qualité et faite « maison ». Dans un cadre mêlant pierres et poutres apparentes ou sur la terrasse en bord de Seine, l'on découvre ici des assiettes gourmandes et généreuses préparées et servies par une équipe attentionnée. Côté carte, certains incontournables comme le saumon mariné à la badiane ou le soufflé au grand Marnier et une cuisine de saison, qui change régulièrement.

5 Quai Albert 1^{er} 78520 Limay

01 30 92 77 78

www.au-vieux-pecheur.com



Paris Match - 13 Février 2014



PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS D'ÉTÉ

(Pré-inscriptions aux séjours
et stages sportifs du 13 au 27 mai 2014)

Mardi 13 mai 17h
Salle Municipale



Service Enfance Jeunesse
01 34 97 27 04